

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Institut de Recherches sur l'Asie du Sud-Est

Contemporaine

IRASEC

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Ministère des Affaires Étrangères et du Développement

International - MAEDI

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Gilles Delouche, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine
Acronyme de l'unité :	IRASEC
Label demandé :	UMIFRE
N° actuel :	22
Nom de la directrice (2016-2017) :	M <sup>me</sup> Claire Thi Liên TRAN
Nom de la porteuse de projet (2018-2022) :	M <sup>me</sup> Claire Thi Liên TRAN

## Membres du comité d'experts

Président :	M. Gilles DELOUCHE, INALCO
Experts :	M <sup>me</sup> Isabelle CHARLEUX, CNRS (représentante du CNRS) M <sup>me</sup> Catherine CHORON-BAIX, CNRS M. Franck LAVIGNE, Université Paris 1
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M <sup>me</sup> Martine SCHUWER
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M <sup>me</sup> Sylvie BALLET, MAEDI M. Fabrice BOUJAABA, CNRS

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine (IRASEC) est l'Institut Français de Recherche à l'Étranger (IFRE) le plus récent des 27 existant actuellement dans le monde. Créé en 2001 sous la tutelle du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International (MAEDI), l'IRASEC est depuis 2007 sous la double tutelle du MAEDI et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). C'est depuis cette date qu'il est à la fois Unité de Service et de Recherche (USR 3142) et Unité Mixte des Instituts Français de Recherche à l'Étranger (UMIFRE 22) ; c'est un Établissement doté de l'Autonomie Financière (EAF).

L'IRASEC est basé à Bangkok et hébergé gratuitement, depuis 2013 dans les locaux de l'Alliance Française, 179 Thanon Witthayu, Lumpini, Pratum Wan, Bangkok 10330 ; la surface qui lui est attribuée est de 89 m<sup>2</sup>, divisés en quatre bureaux et un espace ouvert.

### Équipe de direction

Directeur de l'institut : M<sup>me</sup> Claire TRAN

Directeur-adjoint de l'institut : M<sup>me</sup> Abigaël PESSES

### Nomenclature HCERES

SHS Sciences humaines et sociales.

### Domaine d'activité

L'IRASEC a pour vocation de développer un réseau d'expertise sur la région Asie du Sud-Est, couvrant 11 pays (Malaisie, Indonésie, Singapour, Brunei, Timor Leste, Philippines, Thaïlande, Laos, Cambodge, Vietnam et Birmanie) ainsi que l'organisation régionale qu'est l'ASEAN (Association of South-East Asian Nations) en rassemblant des experts et des chercheurs sur la zone qui sont issus de différentes disciplines. Tous les domaines des Sciences Humaines et Sociales sont appelés à contribuer à l'étude des enjeux politiques, sociaux, culturels, religieux et environnementaux afin d'analyser les développements d'une région particulièrement dynamique, malgré sa diversité et les tentatives d'une intégration régionale encore en gestation dans le cadre de l'ASEAN. La volonté comparatiste est manifeste dans les activités passées de l'Institut comme dans ses projets à venir et, dans son cadre, l'IRASEC se veut espace de réflexion, lieu de formation de jeunes chercheurs et organe de production et de diffusion de recherches innovantes.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	2	1
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	2
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	5	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	3 +1 stagiaire tous les 4 mois*	
N7 : Doctorants (contrat doctoral à mobilité internationale)	2	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>15 (+ 1 stagiaire)</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		

\* Il y a toujours un stagiaire, mais il change tous les quatre mois.

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

L'IRASEC est une institution de recherche qui, à la suite de sa dernière évaluation, a développé une dynamique qu'il convient de remarquer et que sa nouvelle direction a l'intention d'élargir et de renforcer. Son importance tient d'abord à son terrain, les onze pays de la région et l'organisation régionale qui les rassemble, l'ASEAN : l'Institut se trouve à la croisée des intérêts de ses deux tutelles, le MAEDI qui souhaite suivre l'évolution politique, sociale et économique de la région et le CNRS qui souhaite développer, sur cette même zone, les recherches en Sciences Humaines et Sociales. Il faut souligner que l'IRASEC est une des rares institutions de recherche françaises travaillant sur l'Asie du Sud-Est qui envisage son champ de recherche et d'analyse dans une optique globale : cette approche de la zone le différencie des autres institutions françaises dont les thématiques sont plus pointues ou plus dispersées. Les thèmes envisagés pour le nouveau contrat, bien que restant dans les orientations précédentes, sont novateurs et permettront d'avancer dans une ligne pluridisciplinaire. Il faut cependant souligner que le nombre restreint des chercheurs à temps plein (deux actuellement) fait que l'effectif, malgré l'implication de chacun (définition de programmes, accompagnement des doctorants et des post-docs), demeure peu stabilisé. L'affectation d'au moins un chercheur supplémentaire renforcerait cette unité dont la potentialité doit être encouragée.

La politique éditoriale, très intense depuis la création de l'IRASEC en 2001, a été réorganisée depuis 2015 de façon à recentrer les activités scientifiques et à tenir compte des restrictions budgétaires. Cinq ouvrages sont désormais prévus annuellement, dont certains en anglais. On notera que l'unité, outre son site internet, met en place une plateforme IRASEC sur Open Book Edition qui lui permettra de proposer gratuitement certaines de ses publications en ligne.

Trois grands axes de recherche ont été définis en fonction des projets de recherche des chercheurs et enseignants-chercheurs détachés à l'Irasec :

- mémoire des génocides et des guerres en Asie du Sud-est ;
- mobilités religieuses et espaces du religieux en Asie du Sud-est ;
- sociétés et environnements en Asie du Sud-Est.

Le troisième axe est dans la ligne de travaux ayant été menés au cours du contrat précédent et requiert effectivement l'approche interdisciplinaire que la nouvelle direction de l'IRASEC entend privilégier.

L'IRASEC joue un rôle important dans l'accompagnement des jeunes chercheurs (doctorants et post-docs) qu'il accueille : outre un appui logistique particulièrement apprécié, les chercheurs en poste ou détachés leur apportent une écoute de qualité et les font bénéficier des réseaux qu'ils ont pu constituer au sein de la communauté universitaire des pays de la région dans lesquels ils font leur terrain.

### Points forts et possibilités liées au contexte

- une équipe de direction dynamique et soudée ;
- des chercheurs, attachés au centre ou détachés, capables de s'intégrer dans une équipe restreinte, pourtant dispersée sur plusieurs terrains, et contribuant à l'élaboration de la politique scientifique de l'Institut ;
- une attractivité auprès des jeunes chercheurs (doctorants et post-docs) qui trouvent à l'IRASEC un cadre propice à leurs travaux et à leurs réflexions ;
- un projet de recherche dont les axes sont assis sur des problématiques essentielles à la compréhension des mutations en cours et des problèmes sociaux et environnementaux actuels de la région ;
- une insertion grandissante dans l'environnement scientifique régional, européen et international (séminaires, conférences, expositions, Memorandum of Understanding signés avec des universités locales, etc.) ;

- une politique de publication à la fois raisonnée dans ses thèmes comme dans ses coûts, et ambitieuse par l'élargissement de sa visibilité grâce à la mise en ligne d'ouvrages.

### Points à améliorer et risques liés au contexte

Les remarques présentées ici tiennent essentiellement à la nature même de l'IRASEC. Sa qualité d'UMIFRE, le fait dépendre de deux tutelles dont les objectifs ne sont pas toujours convergents. Le MAEDI privilégie la veille et la connaissance immédiate des mutations sociales, économiques et politiques des pays de l'ASEAN tandis que le CNRS s'intéresse à une recherche sur des problématiques d'analyse et de compréhension des sociétés contemporaines de la même région. Les améliorations souhaitables qui sont de la responsabilité de la direction de l'IRASEC sont, du point de vu du comité d'experts, en cours ; elles devront évidemment être menées à bien.

- malgré sa qualité et son implication, la faiblesse de l'effectif des chercheurs attachés à l'IRASEC, comme sa dispersion sur divers terrains, à laquelle il faut ajouter un *turn over* relativement fréquent, ne facilite pas, malgré les efforts de chacun, une réelle vie d'unité ;
- il conviendrait de renforcer cet effectif ; un chercheur CNRS supplémentaire contribuerait grandement à la qualité d'une recherche collective ;
- sans que soient changées les procédures de recrutement des chercheurs et enseignants-chercheurs devant travailler dans le cadre de l'IRASEC, il conviendrait que soient pris en compte les axes de recherche définis par l'Institut. De ce point de vue, des profils établis par l'IRASEC dans l'optique des thèmes de recherche définis devraient être établis en vue de ces procédures ;
- l'effort d'étendre à l'ensemble de la région les coopérations mises en place avec l'ambassade de France à Bangkok et avec des instances locales (Chambre de commerce franco-thaï) comme avec certaines entreprises françaises basées en Thaïlande devra être maintenu ;
- de la même manière, bien que l'implantation de l'IRASEC en Thaïlande explique que des accords et des travaux communs avec des universités thaïlandaises aient été privilégiés, il conviendrait de développer un réseau de coopération scientifique en s'ouvrant aux autres universités et centres de recherche des pays de la région, comme cela a pu être fait au Cambodge avec l'Université Royale des Beaux Arts avec le MoU signé par l'intermédiaire de la chercheuse affectée ;
- malgré les restrictions budgétaires, il serait souhaitable que l'IRASEC envisageât l'organisation de colloques internationaux sur les thèmes définis pour le prochain contrat ;
- le problème des financements de l'Institut implique des recherches de fonds autres que ceux accordés par les tutelles. Il conviendrait donc d'envisager le recrutement d'un administratif capable de soutenir l'élaboration financière de projets auprès d'organismes métropolitains et européens.